

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE TOUVET

DELIBERATION n°2026_09				Séance du 4 février 2026
Nombre du Conseil municipal				L'an deux mil vingt-six, le mercredi 4 février, le Conseil municipal de la commune du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Adrian Raffin.
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants	
23	23	16	20	

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 30 janvier 2026 en portage boites aux lettres et envoi dématérialisé.

Présents : BACHELOT Xavier ; BILLARD Cécile ; BLANC-GONNET Johanne ; BUISSIERE-GIRAUDET Alexandre ; CHABANNE Cendrine ; COTTIN Clément ; COURROUX John ; GAUCHON Sandrine ; GONNET André ; GUEX Alice ; LAGUIONIE Brice ; LARGE Sylvie ; MERZARIO Bruno ; RAFFIN Adrian ; RIGOUT Pierre-Antoine ; VUILLERMOZ-GENON Annie.

Absents excusés : AZZI Dounia (pouvoir à GUEX Alice) ; FAVREAU Shayma (pouvoir à BUISSIERE-GIRAUDET Alexandre) ; GUITTON William (pouvoir à RAFFIN Adrian) ; MOURETTE Jean-Louis (pouvoir à GONNET André).

Absents : BLAIN Anne-Marie ; FELTZ Corinne ; GEORGES Stéphane

Secrétaire de Séance : COTTIN Clément

Début de séance : 20h30

Délibération n° : 2026_09 : Mise à jour du tableau des effectifs

RAPPORT DE PRESENTATION

Le tableau des effectifs constitue l'outil de référence permettant de recenser l'ensemble des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services communaux. Il doit refléter de manière fidèle et actualisée les besoins de la collectivité, en tenant compte des évolutions de carrière, des mouvements de personnel ainsi que des créations ou suppressions de postes.

Conformément aux dispositions de la loi portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à l'organe délibérant de créer les emplois de la collectivité et d'en fixer l'effectif, qu'il s'agisse d'emplois à temps complet ou à temps non complet.

Depuis le mois de décembre 2025, plusieurs évolutions ont eu lieu au sein de la collectivité nécessitant la mise à jour du tableau des effectifs.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1 et L332-23 1°,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Également, il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement.

L'assemblée délibérante,

DECIDE ET AUTORISE, à compter du 4 FEVRIER 2026 :

De la création des postes suivants :

- Un emploi permanent sur le grade d'agent social territorial relevant de la catégorie C à temps complet.

De la suppression des postes suivants :

- Un emploi permanent sur le grade d'agent social territorial relevant de la catégorie C à temps non complet à raison de 28h hebdomadaires (poste AST).
- Un emploi permanent sur le grade d'agent de maîtrise principal relevant de la catégorie C à temps complet (poste AMAIT-P-1).

PRECISE que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget de la commune.

D'établir / de modifier le tableau des effectifs tel que présenté en annexe :

ANNEXE - POSTES PERMANENTS :

EMPLOI FONCTIONNEL	FILIERE	CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	1 POSTE N° DE POSTE
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	EMPLOIS DE DIRECTION ADMINISTRATIFS	DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	35	DGS-1

FILIERE	CADRE D'EMPLOI ATTACHÉS TERRITORIAUX	GRADE ATTACHÉ TERRITORIAL	CATEGORIE	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	6 POSTES N° DE POSTE
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	ATTACHÉ TERRITORIAL	A	35	ATT-1
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	ATTACHÉ TERRITORIAL	A	35	ATT-2
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	ATTACHÉ TERRITORIAL	A	35	ATT-3
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	ATTACHÉ TERRITORIAL	A	35	ATT-4
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	ATTACHÉ TERRITORIAL	A	35	ATT-5
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	ATTACHÉ TERRITORIAL	A	35	ATT-6

FILIERE	CADRE D'EMPLOI ATTACHÉS TERRITORIAUX	GRADE ATTACHÉ PRINCIPAL	CATEGORIE	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	1 POSTE N° DE POSTE
ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	ATTACHÉ PRINCIPAL	A	35	ATT-P-1

FILIERE	CADRE D'EMPLOI RÉDACTEURS TERRITORIAUX	GRADE REDACTEUR TERRITORIAL	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	2 POSTES N° DE POSTE
ADMINISTRATIVE	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	RÉDACTEUR TERRITORIAL	B	35	RED-1
ADMINISTRATIVE	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	RÉDACTEUR TERRITORIAL	B	35	RED-2

FILIERE	CADRE D'EMPLOI DES RÉDACTEURS TERRITORIAUX	GRADE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	2 POSTES N° DE POSTE
ADMINISTRATIVE	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE	B	35	RED-P 1-1
ADMINISTRATIVE	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE	B	35	RED-P 1-2

FILIERE	CADRE D'EMPLOI ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	GRADE ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	1 POSTE NUMÉRO DE POSTE
ADMINISTRATIVE	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	C	35	AADM-1

FILIERE	CADRE D'EMPLOI ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	GRADE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ÈRE CL.	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	3 POSTES N° DE POSTE
---------	---	--	-----	---------------------------	----------------------

ADMINISTRATIVE	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ÈRE CL.	C	35	AADM-P1-1
ADMINISTRATIVE	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ÈRE CL.	C	35	AADM-P1-2
ADMINISTRATIVE	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ÈRE CL.	C	35	AADM-P1-3

FILIERE	CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION PRINCIPAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	1 POSTES N° DE POSTE
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL de 1ère CLASSE	C	35	AANTP1-1

FILIERE	CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	7 POSTES N° DE POSTE
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35	AANT-1
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35	AANT-2
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35	AANT-3
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35	AANT-4
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35	AANT-5
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35	AANT-6
ANIMATION	ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35	AANT-7

FILIERE	CADRE D'EMPLOI DES BIBLIOTHÉCAIRES TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	1 POSTE N° DE POSTE
CULTURELLE	BIBLIOTHÉCAIRES TERRITORIAUX	BIBLIOTHÉCAIRE	A	35	BIB-1

FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	2 POSTES N° DE POSTE
CULTURELLE	ASSISTANT DE CONSERVATION	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	B	35	ACP-1
CULTURELLE	ADJOINT TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2ÈME CLASSE	C	25	ATP-P2-1

FILIERE	CADRE D'EMPLOI AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	N° DE POSTE
MÉDICO-SOCIALE	PUERICULTRICES TERRITORIALES	PUERICULTRICE	A	31.5	PUER-1

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	3 POSTES N° DE POSTE
MÉDICO-SOCIALE	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	35	AUXP-1
MÉDICO-SOCIALE	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	35	AUXP-2
MÉDICO-SOCIALE	AUXILIAIRES DE PUERICULTURE TERRITORIAUX	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	B	35	AUXP-3

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI DES EDUCATEURS TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	3 POSTES N° DE POSTE
SOCIALE	EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	35	EJE-1
SOCIALE	EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	17,5	EJE-2
SOCIALE	EDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	35	EJE-3

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI DES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	3 POSTES N° DE POSTE
SOCIALE	AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)	AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2ème CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES	C	35	ATSEM-P2-1
SOCIALE	AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)	AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2ème CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES	C	35	ATSEM-P2-2
SOCIALE	AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)	AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ère CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES	C	35	ATSEM-P1-1

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI DES AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	6 POSTES N° DE POSTE
SOCIALE	AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	AGENT SOCIAL TERRITORIAL	C	35	AST-1
SOCIALE	AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	AGENT SOCIAL TERRITORIAL	C	28	AST-2
SOCIALE	AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	AGENT SOCIAL TERRITORIAL	C	35	AST-3
SOCIALE	AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	AGENT SOCIAL TERRITORIAL	C	35	AST-4
SOCIALE	AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	AGENT SOCIAL TERRITORIAL	C	35	AST-5
SOCIALE	AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	AGENT SOCIAL TERRITORIAL PRINCIPAL 2ÈME CLASSE	C	35	ASP2-1
SOCIALE	AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	AGENT SOCIAL TERRITORIAL	C	35	AST-2

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI TECHNICIENS TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	N° DE POSTE
TECHNIQUE	INGENIEURS TERRITORIAUX	INGENIEUR PRINCIPAL	A	35	ING-P-1-1

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI TECHNICIENS TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	N° DE POSTE
TECHNIQUE	TECHNICIENS TERRITORIAUX	TECHNICIEN	B	35	TECHN-1

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	2 POSTES N° DE POSTE
TECHNIQUE	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	AGENT DE MAITRISE	C	35	AMAIT-1
TECHNIQUE	AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	AGENT MAITRISE PRINCIPAL	C	35	AMAIT-P-1

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	6 POSTES N° DE POSTE
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	35	ATECH-P2-1
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	35	ATECH-P2-2
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	35	ATECH-P2-3
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	35	ATECH-P2-4
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	C	35	ATECH-P2-5
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	C	35	ATECH-P1-1

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	GRADE	CAT	TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE	8 POSTES N° DE POSTE
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	28,5	ATECH-1
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	35	ATECH-2
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	35	ATECH-3

TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	17,5	ATECH-4
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	35	ATECH-5
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	35	ATECH-6
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	35	ATECH-7
TECHNIQUE	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	35	ATECH-8

ANNEXE - POSTES TEMPORAIRES

CENTRE DE LOISIRS :

AGENT NON TITULAIRE Durée de contrat	MOTIF : RECRUTEMENT PONCTUEL ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE (Art.3,2° Loi 84-53)	GRADE DE REFERENCE (la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire du grade correspondant)	CAT.	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOM ADAIRE	POSTES N° de POSTE
6 mois maximum sur une même période de 12 mois - vacances scolaires	ANIMATEUR VACANCES SCOLAIRES	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35h00	ANIMV-1
6 mois maximum sur une même période de 12 mois - vacances scolaires	ANIMATEUR VACANCES SCOLAIRES	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35h00	ANIMV-2
6 mois maximum sur une même période de 12 mois - vacances scolaires	ANIMATEUR VACANCES SCOLAIRES	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	35h00	ANIMV-3

PERISCOLAIRE :

AGENT NON TITULAIRE Durée de contrat	MOTIF : RECRUTEMENT PONCTUEL ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE (Art.3,1° Loi 84-53)	GRADE DE REFERENCE (la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire du grade correspondant)	CATEGORIE	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ANNUALISE	POSTES N° de POSTE
Contrat de 1 an	ANIMATION PERI-SCOLAIRE	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	20h00	1
Contrat de 1 an	ANIMATION PERI-SCOLAIRE	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	20h00	2
Contrat de 1 an	ANIMATION PERI-SCOLAIRE	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	10h00	3
Contrat de 1 an	ANIMATION PERI-SCOLAIRE	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	C	20h00	4

POSTES EN APPRENTISSAGE :

- PETITE ENFANCE :

AGENT NON TITULAIRE Durée de contrat	MOTIF : RECRUTEMENT TEMPORAIRE	DIPLOME PREPARE	TEMPS DE LA FORMATION	POSTES N° de POSTE
Durée de la formation	AGENT SOCIAL PETITE ENFANCE	CAP Accompagnement éducatif petite enfance	1 an	APPR-1

- ENFANCE / JEUNESSE :

AGENT NON TITULAIRE Durée de contrat	MOTIF : RECRUTEMENT TEMPORAIRE	DIPLOME PREPARE	TEMPS DE LA FORMATION	POSTES N° de POSTE
Durée de la formation	ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, Spécialité animateur, Mention Animation Socio- éducative et culturelle (BPJEPS ASEC)	18 mois	APPR-2

Le conseil municipal adopte à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Touvet, le 5 février 2026
Le Maire,
Adrian RAFFIN

TRANSMIS au représentant de l'Etat le 5 février 2026

